

No of Page/

N° de page 11

Public Works and
Government Services
CanadaTravaux publics et
Services gouvernementaux
Canada**RETURN BIDS TO:****RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans l'invitation à soumissionner aux conditions prévues dans l'invitation à soumissionner et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette invitation à soumissionner est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

Solicitation No. - N° de la demande CIC 146518	Amendment No. - N° de modification
Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier

Date of Solicitation – Date de la demande 10 Janvier 2018
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:**Municipal taxes are not applicable.**

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:**Les taxes municipales ne s'appliquent pas.**

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires**Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passez à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, en conserver une copie au dossier et passer à l'étape 2.

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes avec sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A de la présente.
- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables), vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA**Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :**

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Invitation à soumissionner envoyée à : [La présente section, « Invitation à soumissionner envoyée à : », n'est remplie que lorsque la invitation à soumissionner n'est pas publiée sur le site du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement.]	
Nom et adresse du fournisseur : (Ville, province)	
Personne-ressource :	
- Nom :	
- Numéro de téléphone :	
- Courriel :	
- Numéro de télécopieur :	
Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 22 janvier 2018 b. 2 :00 pm HNE
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	Par courriel seulement
- À l'adresse de courriel (le cas échéant)	IRCC.BidsReceiving-Receptiondessoumissions.IRCC@cic.gc.ca Note : Le Canada demande que les répondants soumettent leur réponse en format PDF non protégé (c.-à-d. pas de mot de passe) par courriel et que la taille du document ne dépasse pas 10 Mo. Les courriels dépassant 10 Mo ne seront pas reçus.
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	2 jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité.

		Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	François Gaboury
	Titre :	Agent principal en approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État :	Citoyenneté et Immigration Canada
	Adresse :	70 Cremazie, Gatineau, QC, K1A 1L1
	Numéro de téléphone :	873-408-0521
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	Francois.Gaboury@cic.gc.ca
4.2	<p>Responsable du projet [Laisser en blanc pour la demande de soumissions. À remplir par l'utilisateur désigné à l'attribution du contrat.]</p> <p>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</p> <p>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</p>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.	
5.	Paieement	

	Mode de paiement
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.
	<input type="checkbox"/> Paiement unique
X	<input checked="" type="checkbox"/> Paiements multiples
6.	Facturation (<i>facultatif</i>)
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :
	Nom de l'organisation et personne-ressource : Sascha Goulet
	Adresse : Via courriel: IRCC.AdminAccommodation-InstallationsAdmin.IRCC@cic.gc.ca <u>La facturation pour les bureaux autostables à hauteur réglable et leur livraison doit être complétée avant le 31 mars 2018.</u>

**ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

-
- 1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.**
- 2. Pour les besoins concurrentiels de paliers 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de l'invitation à soumissionner dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans l'invitation à soumissionner ou l'Avis de projet de marché.**
-

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) *[cocher la (les) case(s) appropriée(s)]* :

- a. Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

Est-ce que le contrat comprend des cloisons interraccordables? Si oui, veuillez remplir entièrement l'annexe C. N'ajoutez pas des renseignements sur le produit dans le Tableau des produits à l'article 3 de la présente annexe.

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

- Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

- Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand les produits requis doivent s'uniformiser à la hauteur de systèmes de cloisons faisant partie d'un inventaire existant. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

- Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE 1 : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires.

L'UD doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6 à l'annexe A.

RÈGLE 2 : Les clients peuvent exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 15 % du total du ou des produits de catégorie 6 indiqués au tableau 9, article 1 (avant les taxes applicables). Lorsque cette option est appliquée, l'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables après l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'Annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 15 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 9, article 1.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit ou de cette même série.

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

g. Services liés aux produits (*ne peuvent être combinés aux besoins des catégories 1 à 5, pour les paliers 2 et 3*)2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits (*l'utilisateur désigné doit passer outre à l'article 2 et remplir la section A du tableau 7 à l'article 3 de la présente annexe*)

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) _____

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette IAS - Catégorie(s) _____.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____ (l'utilisateur désigné doit l'indiquer lors de l'attribution du contrat)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 2

Tableau 1 – Produits (s'applique seulement pour le scénario a de l'article 2. de cette IAS)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	FSCA EA 4824	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout	228			
2						
<p>Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doivent pas dépasser 30% de la quantité des produits du tableau ci-dessus.</p> <p>Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.</p>						
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	Produit(s) NON-AMA		Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1						
2						

<p>** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.</p> <p>Ajouter des lignes au besoin.</p>	Total des produits	\$
--	--------------------	----

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	70 Crémazie, Gatineau, QC, Floor 03	2018-02-21 ou avant	En dehors	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	70 Crémazie, Gatineau, QC, Floor 03 L'installation sera une approche par étapes et sera effectuée plus tard que la livraison. Les installations se feront à différentes dates et en dehors des heures normales de travail. Le Responsable du projet informera le soumissionnaire retenu avec le nombre de surface de travail à hauteur d'une	À annoncer par le Responsable du projet au moins 5 jours avant l'exigence	En dehors des heures normales de travail	(A) (M) (J)		

<p>plage de hauteurs en position assise ou debout, l'emplacement et le calendrier au moins 5 jours ouvrables avant le temps requis. À des fins de planification : un minimum de 40 surfaces de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout seront installées à la fois. Le coût de l'installation sera un prix unitaire ferme et les factures seront soumises séparément chaque fois qu'une installation est terminée. Par conséquent, le coût d'installation pour le produit sera payé en plusieurs paiements</p>				
<p>* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.</p>	Prix total de l'installation			\$

Tableau 4 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	70 Crémazie, Gatineau, QC, Floor 03
B	Quai/	Disponible
C	Élévateur	Existant
D	Porte	
2.2	Monte-charge	Existant
2.3	Autre (préciser)	
Continuité des attestations		
<p>Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :</p>		
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C	\$
2	Total des produits optionnels (Tableau 4)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	\$
7	Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7)	\$
8	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) voir Annexe D	\$
9	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
10	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) :	\$
11	Taxes applicables :	\$
12	Coût estimatif total (10 + 11) :	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

*